

Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou

Faculté de Médecine

Vice Doyen Chargé de la Post-Graduation,

de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures

Service de la 1<sup>ère</sup> Post-Graduation

N°138 / VDPG / FM / 2023.

**AVIS AUX CANDIDATS RECUS AU CONCOURS DE RESIDANAT**

**DE MEDECINE DENTAIRE ET DE PHARMACIE DU 29 ET 30 OCTOBRE 2023**

Il est porté à la connaissance des candidats inscrits à la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou, admis au concours d'accès au résidanat de Médecine Dentaire et de Pharmacie **du 29 et 30 Octobre 2023**, que le choix des postes (spécialité) aura lieu

**le Mercredi 08 Novembre 2023 à 08h 30mn**, l'amphithéâtre n°04 à la faculté de médecine.

La présence du candidat reçu, le jour du choix, est **obligatoire**. Néanmoins, en cas d'empêchement majeur, une procuration dûment signée et légalisée est acceptée.

Les retardataires lors de l'opération du choix des postes perdent le bénéfice du classement.

En cas d'absence du candidat admis au concours, le jour du choix des postes, l'intéressé perd systématiquement le bénéfice du poste de spécialité.

En outre, il y a lieu de préciser que tout choix de poste effectué par le candidat, ne peut faire l'objet d'un changement ou d'un recours.

**NB :**

- En cas de désistement ou d'absence d'un candidat reçu parmi les premiers classés, les suivants pourront postuler et le changement de spécialité n'est autorisé **qu'une seule fois**.

Fait à Tizi-Ouzou le 02 NOV 2023

Le Doyen



الأستاذ طالع أعمار  
عميد كلية الطب

Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou

Faculté de Médecine

Vice Doyen Chargé de la Post-Graduation,

de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures

Service de la 1<sup>ère</sup> Post-Graduation : MEDECINE

N° 122 / VDPG / FM / 2023.

**AVIS AUX CANDIDATS RECUS AU CONCOURS DE RESIDANAT**

**DE MEDECINE DU 28 OCTOBRE 2023**

Il est porté à la connaissance des candidats inscrits à la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou, admis au concours d'accès au résidanat de Médecine **du 28 Octobre 2023**, que le choix des postes (spécialité) aura lieu

**le Mercredi 08 Novembre 2023 à 08h 30mn**, à l'amphithéâtre n°04 à la faculté de médecine.

La présence du candidat reçu, le jour du choix, est **obligatoire**. Néanmoins, en cas d'empêchement majeur, une procuration dûment signée et légalisée est acceptée.

Les retardataires lors de l'opération du choix des postes perdent le bénéfice du classement.

En cas d'absence du candidat admis au concours, le jour du choix des postes, l'intéressé perd systématiquement le bénéfice du poste de spécialité.

En outre, il y a lieu de préciser que tout choix de poste effectué par le candidat, ne peut faire l'objet d'un changement ou d'un recours.

**NB :**

- En cas de désistement ou d'absence d'un candidat reçu parmi les premiers classés, les suivants pourront postuler et le changement de spécialité n'est autorisé **qu'une seule fois**.

Fait à Tizi-Ouzou le **02 NOV 2023**

Le Doyen

